Vol. XXXI | Saint-Boniface, Manitoba, 8 Octobre 1902. | No. 47

Winnipeg

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port). ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.--Les annonces de naissance, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR F. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba, Canada.

AVIS

Avis est par le présent donné que Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, a, en conformité avec le "Land Drainage Act," approuvé la construction des travaux mentionnés ci après :

La construction de certains canaux dans les Township 12, 13, 14 et 15, Ranges 6, 7 et 8, à l'est du méridien principal; aussi la construction de tels canaux latéraux qui seront nécessaires pour rendre effectif la construction des dits canaux une fois complétés. Aussi la construction de deux ponts à piliers sur la Rivière Brokenhead; et aussi que c'est l'intention du Département des Travaux Publics du Manitoba d'entreprendre les dits travaux au coût approximatif de $206.655, comme amélioration locale et pour prélever le dit montant sur les terres qui bénéficieront des travaux et qui sont ainsi décrites :

LISTE DES TERRAINS BENEFICIANT DU DRAINAGE DANS LE DISTRICT DE BROKENHEAD

DESCRIPTION.		ACRES
Toute la Section...	1 12 7E	640
do	2 12 7E	640
do	3 12 7E	640
do	4 12 7E	640
do	7 12 7E	640
do	8 12 7E	640
do	9 12 7E	640
do	10 12 7E	640
do	11 12 7E	640
do	12 12 7E	640
do	13 12 7E	610
do	14 12 7E	640
do	15 12 7E	640
do	16 12 7E	640
do	17 12 7E	640
do	18 12 7E	640
do	19 12 7E	640
do	20 12 7E	648
do	21 12 7E	640
do	22 12 7E	640
do	23 12 7E	650
do	24 12 7E	640
do	25 12 7E	640
do	26 12 7E	640
do	27 12 7E	640
do	28 12 7E	640
do	29 12 7E	640
do	30 12 7E	640
do	31 12 7E	640
do	32 12 7E	640
do	33 12 7E	640
do	34 12 7E	640
do	35 12 7E	640
do	36 12 7E	640
do	1 12 6E	640
do	2 12 8E	640
do	3 12 8E	640
do	4 12 8E	640
do	5 12 8E	640
do	6 12 8E	640
do	7 12 8E	640
do	8 12 8E	640
do	9 12 8E	640
do	10 12 8E	640
do	11 12 8E	640
do	12 12 8E	640
do	13 12 8E	640
do	14 12 8E	640
do	15 12 8E	640
do	16 12 8E	640
do	17 12 8E	640
do	18 12 8E	640
do	19 12 8E	640
do	20 12 8E	640
do	21 12 8E	640
do	22 12 8E	640
do	23 12 8E	640
do	24 12 8E	640
do	25 12 8E	640
do	26 12 8E	640
do	27 12 8E	640
do	28 12 8E	640
do	29 12 8E	640
do	30 12 8E	640
do	31 12 8E	640
do	32 12 8E	640
do	33 12 8E	640
do	34 12 8E	640
do	35 12 8E	640
do	36 12 8E	640
do	1 13 7E	640
do	2 13 7E	640
do	3 13 7E	640
do	4 13 7E	640
do	5 13 7E	640
do	6 13 7E	640
do	7 13 7E	640
do	8 13 7E	640
do	9 13 7E	640
do	10 13 7E	640
do	11 13 7E	640
do	12 18 7E	640
do	13 13 7E	640
do	14 13 7E	640
do	15 13 7E	640
do	16 13 7E	640
do	17 13 7E	640
do	18 13 7E	680
do	19 13 7E	640
do	20 13 7E	640
do	21 13 7E	640
do	22 13 7E	640
do	23 13 7E	640
do	24 13 7E	640
do	25 13 7E	640
do	26 13 7E	640
do	27 13 7E	640
do	28 13 7E	640
do	29 13 7E	640
do	30 13 7E	640
do	31 13 7E	640
do	32 13 7E	640
do	33 13 7E	640
do	34 13 7E	640
do	35 13 7E	640
do	36 13 8E	640
do	1 13 8E	640
do	2 13 8E	640
do	3 13 8E	640
do	4 13 8E	640
do	5 13 8E	650
do	6 13 8E	640
do	7 13 8E	640
do	8 13 8E	640
do	9 13 8E	640
do	10 13 8E	640
do	11 13 8E	640
do	12 13 8E	640
do	13 13 8E	640
do	14 13 8E	640
do	15 13 8E	640
do	16 13 8E	610
do	17 13 8E	640
do	18 13 8E	640
do	19 13 8E	640
do	20 13 8E	640
do	21 13 8E	640
do	22 13 8E	640
do	23 13 8E	640
do	24 13 8E	640
do	25 13 8E	640
do	26 13 8E	640
do	27 13 8E	640
do	28 13 8E	640
do	29 13 8E	640
do	30 13 8E	640
do	31 13 8E	640
do	32 13 8E	640
do	33 13 8E	640
do	34 13 8E	640
do	35 13 8E	640
do	36 13 8E	640
do	1 14 7E	640
do	2 14 7E	640
do	3 14 7E	640
do	4 14 7E	640
do	5 14 7E	640
do	6 14 7E	940
do	7 14 7E	640
do	8 14 7E	640
do	9 14 7E	640
do	10 14 7E	640
do	11 14 7E	640
do	12 14 7E	640
do	13 14 7E	640
do	14 14 7E	646
do	15 14 7E	610
do	16 14 7E	640
do	17 14 7E	640
do	18 14 7E	640
do	19 14 7E	640
do	20 14 7E	640
do	21 14 7E	640
do	22 14 7E	640
do	23 14 7E	640
do	24 14 7E	640
do	25 14 7E	640
do	26 14 7E	640
do	27 14 7E	640
do	28 14 7E	640
do	29 14 7E	640
do	30 14 7E	640
do	31 14 7E	640
do	32 14 7E	640
do	33 14 7E	640
do	34 14 7E	640
do	35 14 7E	640
do	36 14 7E	640
do	1 14 8E	640
do	2 14 8E	640
do	3 14 8E	640
do	4 14 8E	640
do	5 14 8E	640
do	6 14 8E	640
do	7 14 8E	640
do	8 14 8E	640
do	9 14 8E	640
do	10 14 8E	645
do	11 14 8E	640
do	12 14 8E	640
do	13 14 8E	640
do	14 14 8E	640
do	15 14 8E	640
do	16 14 8E	650
do	17 14 8E	645
do	18 14 8E	640
do	19 14 8E	640
do	20 14 8E	640
do	21 14 8E	640
do	22 14 8E	640
do	23 14 8E	640
do	24 14 8E	640
do	25 14 8E	640
do	26 14 8E	640
do	27 14 8E	640
do	28 14 8E	640
do	29 14 8E	640
do	30 14 8E	640
do	31 14 8E	640
do	32 14 8E	640
do	33 14 8E	640
do	34 14 8E	610
do	35 14 8E	640
do	36 14 8E	640
do	1 15 8E	640
do	2 15 8E	640
do	3 15 8E	640
do	4 15 8E	640
do	5 15 8E	640
do	6 15 8E	640
do	7 15 8E	640
do	8 15 8E	640
do	9 15 8E	640
do	10 15 8E	640
do	11 15 8E	640
do	12 15 8E	640
do	13 15 8E	640
do	14 15 8E	640
do	15 15 8E	640
do	16 15 8E	640
do	17 15 8E	640
do	18 15 8E	640
do	19 15 8E	640
do	20 15 8E	640
do	21 15 8E	640
do	22 15 8E	640
do	23 15 8E	610
do	24 15 8E	610
do	25 15 8E	640
do	26 15 8E	640
do	27 15 8E	639
do	28 15 8E	640
do	29 15 8E	640
do	30 15 8E	640
do	31 15 8E	640
do	32 15 8E	640
do	33 15 8E	640
do	34 15 8E	640
do	35 15 8E	640
do	36 15 8E	640
do	1 15 7E	645
do	2 15 7E	640
do	3 15 7E	640
do	10 15 7E	640
do	11 15 7E	640
do	12 15 7E	640
do	13 15 7E	640
do	14 15 7E	640
do	16 15 7E	640
do	22 15 7E	640
do	23 15 7E	640
do	25 15 7E	640
do	25 15 7E	640
do	26 15 7E	640
South hf	27 15 7E	320
NE. qr.................	27 15 7E	160
Frac. NW qr..........	27 15 7E	150
Frac. SW qr..........	34 15 7E	117
Frac. NW qr..........	34 15 7E	112
East hf	34 15 7E	320
Toute la Section...	35 15 7E	640
do	36 15 7E	640
Frac SW qr Sec...	1 13 6E	21
Frac SE qr Sec...	1 13 6E	126
Frac NW qr Sec...	1 13 6E	160
Frac NE qr Sec...	1 13 6E	160
Frac NE qr Sec...	2 13 6E	13
Frac SE qr Sec...	11 13 6E	149
Frac SW qr Sec...	11 13 6E	74
N hf..................	11 13 6E	320
Toute la Section...	12 13 6E	640
do	13 13 6E	640
do	14 13 6E	640
SE qr Sec...........	15 13 6E	160
Frac SW qr Sec..	15 13 6E	43
N hf Sec..............	15 13 6E	320
Frac SW qr Sec...	22 13 6E	126
SE qr Sec...........	22 13 6E	160
N hf....................	22 13 6E	220
Toute la Section...	23 13 6E	640
do	24 13 6E	640
do	25 13 6E	140
do	26 13 6E	640
do	27 13 6E	640
Frac SE qr..........	28 13 6E	35
Frac NE qr..........	28 13 6E	38
Frac SE qr	33 13 6E	46
Frac NE qr...........	33 13 6E	64
Toute la Section...	34 13 6E	640
do	35 13 6E	640
do	36 13 6E	644
do	1 14 6E	640
do	2 14 6E	640
do	3 14 6E	640
Frac SE qr...........	4 14 6E	94
Frac NE qr...........	4 14 6E	88
N hf Sec..............	9 14 6E	320
Frac SE qr...........	9 14 6E	128
Frac SW qr...........	9 14 6E	24
Toute la Section...	10 14 6E	640
do	11 14 6E	640
do	12 14 6E	640
do	13 14 6E	640
do	14 14 6E	640
do	15 14 6E	640
S hf....................	16 14 6E	320
NE qr..................	16 14 6E	160
Frac NW qr..........	16 14 6E	51
Frac SE qr...........	17 14 6E	30
Frac SE qr	21 14 6E	14
Frac SW qr..........	22 14 6E	83
Frac NW qr..........	22 14 6E	120
Frac E hf............	22 14 6E	320
Toute la Section...	23 14 6E	640
do	24 14 6E	640
do	25 14 6E	640
do	26 14 6E	640
do	27 14 6E	640
E hf.....................	28 14 6E	320
Frac SW qr..........	28 14 6E	48
Franc NW qr........	28 14 6E	141
Frac SE qr...........	32 14 6E	61
Frac NW qr..........	32 14 6E	27
Frac NE qr...........	32 14 6E	150
Toute la Section...	33 14 6E	640
do	34 14 6E	640
do	35 14 6E	610
do	36 14 6E	640

Cette quantité de terrain contenant à peu près cent quatre-vingt-seize mille et cent quatre vingt dix sept (196,197 acres. A moins qu'une majorité des propriétaires, représentant au moins la moitie en valeur, pétitionne en dedans d'un mois après cette publication, le soussigné, à l'encontre des dits travaux, les dits travaux seront exécutés.

Daté à Winnipeg, ce treizième jour de septembre A. D. 1902.

R. ROGERS,

Ministre des Travaux Publics.

Le Manitoba.

Mardi 8 Octobre 1902

Notes Politiques

M. Tarte doit sous peu revenir au Manitoba. On dit que le but de son voyage est de rentrer dans les bonnes grâces de M. Martin Jérôme, dont la lettre a causé une émotion profonde et une terreur très vive chez le Ministre des Travaux Publics! Nous espérons qu'en sa qualité de Manitobain, M. Jérôme consentira à un *modus vivendi* et se montrera bonne pâte d'homme vis à vis l'infortuné ministre!

N. B.—Au dernier moment, nous apprenons que M. le ministre a contremandé son voyage. Peureux!

***

La *Northwest Review*, de Winnipeg, a atteint sa 17ème année d'existence, avec son dernier numéro. Le confrère a profité de cet anniversaire pour agrandir son format. Nos meilleures félicitations.

***

L'attitude de M. Tarte soulève des récriminations intéressantes. *L'Echo*, qui semblait être autrefois tout à la dévotion du ministre des Travaux Publics, lui signifiait l'autre jour de se taire ou de s'en aller!

C'était raide, il faut l'avouer, de la part d'un organe dont la valeur pouvait être contestée. Aussi, M. Tarte n'a pas été lent à lui lancer, dans les colonnes de la *Patrie* le grain de poivre que voici:

"*L'Echo de Manitoba* vient de publier une sommation au ministre des Tra aux Publics Se soumettre ou se démettre.

"C'est sérieux, diable!

"*L'Echo* est la chose financière d'un "certain perronnage", qui y exerce naturellement ses droits de bailleur de fonds.

"Nous ne nous en plaignons point. Nous constatons pour l'enseignement du public, et en légitime défense de la minorité catholique et française du Manitoba, qui ne doit pas être tenue responsable de l'attitude injuste de *l'Echo de Manitoba* à l'égard de M. Tarte."

Il y a probablement longtemps que M. Tarte entretient, sur le compte de *l'Echo*, l'opinion qu'il exprime dans l'entrefilet ci-haut; seulement, il a eu le tort de laisser dire le contraire par la *Patrie*, son organe; ce qui lui vaut cette aigre réplique, du rédacteur de l'*Echo*; elle est adressée à M. Pacaud, du *Soleil*, un autre excellent ami du ministre des Travaux Publics:

Winnipeg, Man., 1er oct.

Ernest Pacaud,

"Le Soleil," Québec.

M. I. Tarte n'a évidemment pas le temps de réfléchir à tout ce qu'il dit et écrit,—il écrit tant et parle tant—autrement il n'aurait pas commis la bévue de traiter le rédacteur de "L'Echo de Manitoba," comme il s'est permis de le faire dans son journal "La Patrie."

Si, comme il le prétend, le dit rédacteur n'a aucun droit de parler au nom de la minorité catholique française, comment se fait-il que semaine après semaine, la "Patrie" ait reproduit tout ou parties d'articles publiés par "l'Echo"? Comment se fait-il que la "Patrie," en maintes occasions, ait présenté "l'Echo" à ses lecteurs comme l'organe de la minorité libérale française du Manitoba?

Si la personnalité et la valeur du rédacteur de "L'Echo de Manitoba" sont à ce point méprisables, que de mériter la pitié de M. Tarte, comment expliquer que les articles sortis de sa plume aient été jugés dignes de la reproduction dans le "sanctum sanctorum," les colonnes de la "Patrie"?

M. Tarte n'a jamais brillé par la logique, mais ce dernier avatar dépasse la mesure.

H. D'HELLENCOURT.

Tout cela ne manque point de saveur, n'est-ce pas?

Nous pensons bien que M. Tarte n'en sera guère ému. Néanmoins, n'y a-t-il pas pour lui, dans ce gros accès de mauvaise humeur du rédacteur de l'*Echo*, un petit jet de lumière? Ne croit il pas qu'il aurait dû commencer par où il a fini, avec ce monsieur?

M. Tarte termine sa note par cette exclamation"

"Pauvre minorité française du Manitoba."

Oui pauvre minorité française! Elle est en effet, très à plaindre à certains égards. Mais elle ne s'abandonnera point. Un jour viendra peut-être où elle retrouvera des appuis qui lui ont manqué à certaines époques!

***

L'honorable M. Tarte, qui avait projeté de venir au Manitoba, vers le milieu de ce mois, a renoncé à ce voyage.

***

Nous lisons dans *l'Echo de Manitoba* les lignes suivantes, que lui suggère l'attitude de M. Tarte:

"Un parti doit vivre et tomber avec son drapeau.

"Si l'intérêt du pays exigeait "un retour à la protection, il ne "resterait d'autre alternative au "parti libéral que de se retirer "la tête haute sur les bancs de "l'opposition, laissant aux con-"servateurs le soin d'appliquer "les principes protectionnistes "qui sont sa raison d'être.

"Toute autre solution, outre "qu'elle fausserait le jeu du sys-"tème parlementaire, jetterait à "tout jamais l'opprobre sur le "parti libéral, coupable de sacri-"fier ses principes au désir peu "honorable de se maintenir au "pouvoir *per fas et nefas*.

"Les libéraux se mangent "point de ce pain-là."

Pardon! Les libéraux en mangent, de ce pain-là, depuis six ans.

Avant et pendant les élections de 1896, la protection n'était autre chose, suivant les coryphées du parti, que le vol organisé. Dès le lendemain de leur arrivée au pouvoir ils devaient tout changer et nous donner le libre échange comme en Angleterre.

Or, les chefs et les organes du gouvernement Laurier sont obligés d'admettre qu'ils n'ont à peu près rien changé à l'ancien tarif; celui-ci, sur certains articles, a même été augmenté.

Loin *d'être tombé avec son drapeau*, le parti libéral *a donc vécu* avec celui des autres. Il *a faussé le jeu du système parlementaire*; en d'autres termes, il a sacrifié l'honnêteté politique à sa soif du pouvoir. Il serait temps qu'il mette en pratique la leçon que lui donne l'*Echo* et qu'il se retire— la tête aussi haute qu'il le voudra— pour laisser aux adhérents de la politique protectionnistes le soin d'appliquer au pays ce système économique si souvent dénoncé par les libéraux mais dont ils vivent, sous de faux prétextes, depuis six ans.

"Toute autre solution, dit "avec justesse l'*Echo*, jetterait à "tout jamais l'opprobre sur le "parti libéral, coupable de sacri-"fier ses principes au désir peu "honorable de se maintenir au "pouvoir *per fas et nefas*.

***

Les journaux nous entretiennent depuis quelque temps d'un article que M. Bourassa, le député de Labelle, a publié dans une revue anglaise. On en loue la forme et la valeur. Quoique nous n'ayons pas vu l'article, nous voulons bien souscrire à ces éloges; mais, parlant toujours sur la foi des dépêches, il y aurait dans ce travail une expression d'opinion à laquelle nous ne pourrions adhérer. Traitant de l'impérialisme, M. Bourassa indiquerait l'annexion du Canada aux Etats-Unis comme un moyen d'y échapper.

Pour nous, l'impérialisme américain ne vaut pas mieux que l'impérialisme anglais. Nous y perdrions tout ce qui fait notre caractère distinctif et une foule de privilèges que nous assure l'ordre actuel. S'il nous fallait choisir entre les deux impérialismes, nous irions de préférence vers celui que nous indique plus naturellement notre allégeance, vieille de plus d'un siècle. Ce serait une évolution plus rationnelle que celle qui nous obligerait de passer par les secousses d'un changement de drapeau.

S'il est vrai que M. Bourassa, dans son article, laisse dériver sa pensée vers la solution que lui attribuent les dépêches, il commet, à notre humble avis, une grave et déplorable erreur

CONTRE L'INSOMNIE

Quand la toux cause l'insomnie, on prend du BAUME RHUMAL et on dort à poings fermés.

Dans le Monde Religieux

La Très Rév Mère du Rosaire, Supérieure générale des RR. SS. de Jésus-Marie et la Rév. Mère Martin, assistante générale, sont passées à Winnipeg la semaine dernière en route pour l'Orégon et la Californie.

***

Au dernier grand chapitre des Rvdes Sœurs Grises, à Montréal, la Rvde Mère Hamel, autrefois de Saint-Boniface, a été élue Supérieure Générale de la communauté. L'assistante supérieure générale est la Rvde Sœur Mailloux. La Rvde Sœur Dugas, supérieure de l'Hôpital de Saint Boniface, a été nommée maitresse des novices de la communauté à Montréal.

C'EST POUR RIEN

Tout le monde est bien heureux de trouver partout un remède aussi précieux que le BAUME RHUMAL à 25c la bouteille.

CE FORGERON AVAIT DES MAUX DE ROGNONS

ET DES MAUX DE REINS. SA VIE ETAIT MISERABLE, MAIS IL FUT GUERI PAR LES PILULES DU DR CHASE POUR LES REINS

Le métier de forgeron requiert de la vigueur et du muscle aussi bien que bonne constitution, car à part l'exercice musculaire il y a les changements de température; car tantôt le forgeron est près de sa forge en activité et tantôt il est au dehors ou éloigné du feu Il en résulte des maux de reins et des rhumes qui s'aggravent par la continuité du régime.

M. W Ferguson, forgeron, Trenton, Ont., écrit: "Mon ouvrage m'oblige à me tenir courbé; ajoutez à cela que je force continuellement, que je change souvent de température; cela m'apporta des maux de reins et de rognons. A certains moments le mal me forçait de laisser l'ouvrage; j'étais si misérable que la vie n'avait plus pour moi de joie.

"Enfin je tentai un suprême effort et ayant entendu parler du du Dr Chase's Kidney-Liver Pills comme étant un bon remède pour les reins et les rognons, je commençai à les employer; à ma joie, ces pilules me firent du bien immédiatement et quelques boites me guérirent entièrement. Grâce au Dr Chase, je suis guéri et j'espère que beaucoup suivront mon conseil et prendront les "Dr Chase's Kidney-Liver Pill."

Les pilules du Dr Chase pour les rognons et le foie sont avantageusement connues partout où on les a employées. Leur action directe et combinée sur les reins, le foie et les boyaux est insurpassée Ces pilules guérissent la biliosité et les maux de foie, de rognons et de reins; aussi les dérangements d'intestins. Ce remède est éprouvé par une longue expérience. Une pilule par dose; 25 cts la boite; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

LE BAZAR

Le bazar organisé au profit de l'Hôpital de Saint-Boniface s'est terminé samedi soir.

Ce bazar a réussi au-delà de toute espérance. Bien qu'on n'en connaisse pas encore exactement le chiffre, on peut dire toutefois dès maintenant que les recettes sont très satisfaisantes.

Nous en félicitons M. l'abbé Cherrier, qui avait la direction de ce bazar, ainsi que les Dames Patronesses de l'Hôpital, dont le dévouement et le zèle ont été considérables. Les dames de Winnipeg ont aussi leur large part de mérite.

Il y a eu assistance nombreuse aux salles pendant toute la semaine; les soirées étaient particulièrement intéressantes.

M. le Grand Vicaire a présenté dimanche ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette œuvre de charité.

FAIBLESSE CHEZ LA FEMME

La faiblesse, chez la femme, disparait rapidement si elle suit un traitement avec les Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez La Cie Medicale Franco-Coloniale Montréal.

EXPOSITION A SAINT-PIERRE-JOLY

L'exposition du comté de Carillon a eu lieu mercredi dernier à Saint-Pierre-Joly, et, malgré la pluie, l'exposition a été un succès. Vraiment les habitants de ce comté ont à cœur le succès de cette organisation pour si bien faire les choses, malgré le temps de l'année où tout le monde est très occupé soit à battre, soit à faire d'autre travaux qui ne peuvent se remettre au lendemain. Ce qui a surtout attiré l'attention des étrangers a été l'infatigable président de la Société d'Agriculture, M. A. Préfontaine. Il faut admettre que les directeurs étaient aussi là en grand nombre, faisant leur part du travail.

Le nombre de chevaux exposés a été considérable et aurai fait honneur à une exposition de n'importe quelle division de notre Province.

Les grains et légumes out fait défaut par la quantité mais non pour la qualité. Le blé, surtout, était de qualité supérieure. Les ouvrages des Dames occupaient une bonne partie de la salle et faisaient certainement honneur au goût et à l'aptitude de celles qui ont exposé ces articles de fantaisies et autres. Après avoir terminé leur travail, les Juges ont été invités à un magnifique banquet, donné en leur honneur par la Société d'Agriculture; la table était somptueusement couverte de mets bien apprêtés et dirigée par M. Ferdinand L'Heureux. Inutile de dire que les convives ont su lui faire justice, car ils sont restés à table jusqu'à une heure très avancée dans la nuit. De magnifiques discours ont été prononcés par le Rév. M. Joly, curé de la paroisse, et le Rév. M. Eiva, MM. S. M. Barré, J.-B. Lauzon et autres; les discours terminés, on eut des chansons, par MM. F L'Heureux, Lauzon, S. M. Barré et autres. Le tout s'est passé avec une entente des plus cordiales et à la satisfaction de tous.

Au nombre des étrangers on a remarqué les MM. S. M. Barré, Aimé Benard, du Grand Central, J.-B. Lauzon, de Winnipeg, M. Turenne, J. A. Senecal, A. Guay et V. Mager de Saint-Boniface.

Jos. Toupin e A. Lemoine de Sainte-Agathe; M. T. Landry, de Saint-Norbert, et M. Richer, de Sainte-Anne, et autres.

SUITE D'EXCES DE FATIGUES

A ceux qui sont épuisés par un excès de fatigue, les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard rendent la force, la santé, la vigueur. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez La Cie Medicale Franco-Coloniale, Montréal.

AVIS

On demande 1 s amateurs des deux sexes pour un concert spectacle donner adhésion G V P à l'Union Dauphinoise boite 89.

NAISSANCE

A Ste. Anne des Chênes, le 28 Septembre Madame C. J. Cartaz, un fils.

Incendie

M. Julien Gramme de la rivière La Seine a vu sa maison dévorée par un incendie, lundi soir. M. Rousseau, qui occupait un logement dans la maison, a brulé tout son ameublement et son linge de corps ainsi que la somme de $100.00.

Ce malheur mérite la sympathie du public; une souscription se fait en ce moment en faveur de ces familles. Nous recevrons volontiers ce que l'on pourrait nous envoyer au profit de cette souscription; nous transmettrons le tout à qui de droit.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. George Baxter, un ancien citoyen de cette ville, est décédé lundi dernier, à l'âge de 58 ans.

—L'extérieur de la nouvelle "Maison chapelle," rue Masson, est très avancé.

—Vous pouvez vous procurer de l'eau de Javelle, pour nettoyage du linge, au BAZAR, Rue Dumoulin.

—M. Georges Joyal a acheté de l'Archevêché, la propriété occupee par M. Alfred Bérubé, sur la rue Masson.

—Pour bonbons de choix allez dans la rue Dumoulin et en entrant au BAZAR, vous trouverez des boites de bonbons de 25 cts à $1 00, au BAZAR.

—M. Alexandre LaRivière est parti lundi dernier pour Brandon où il est allé prendre charge du bureau du revenu de l'Intérieur pour quatre semaines.

—M. et Mde. Félix Chénier, de cette ville, sont arrivés samedi d'une promenade de quatre mois dans l'Est du Canada et des Etats Unis. M. et Mde Chénier sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. Saül Milord fils de M. Onésime Milord, de Winnipeg, à épousé la semaine dernière Melle Mary Gaughan, aussi de Winnipeg. La bénédiction nuptiale a eu lieu à l'église de l'Immaculée Conception. Nous présentons nos bons souhaits à Monsieur et à Madame Milord.

—Samedi dernier avait lieu chez M. Léon Roy une charmante petite fête à l'occasion du quatorzième anniversaire de la naissance de Melle Anna Roy. Un magnifique souper fut servi aux invitées; étaient présentes les demoiselles Adrienne D'Amour, Marie Bétournay, Rosilda Senez, Maria Beaudry, Blanche Dussault, Marie Jeanne Bérubé, Alice Mondor, Alice Laurendeau, Augustine Laurendeau, Marie Thérèse Collin, Marie Ange Collin, Eliza Charlet, Berthe Houde, et Marie Louise St Onge.

Feu M. Charles Gingras

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Charles Gingras, de Stony Mountain. M. Gingras est décédé samedi soir à Saint-Boniface, à l'âge de 39 ans. Il laisse une femme et quatre enfants. Le regretté défunt était le gendre de M. Elie Genthon, de cette ville, et le frère de Mde Alfred Lévêque, aussi de Saint-Boniface, et de M. Norman Gingras, de LeRoy N. D.

Les funérailles ont eu lieu mardi à la cathédrale. Les porteurs étaient MM. Jos. Lecomte, J. A. Bleau, Jos. Beaupré, I. Lavoie, J. Graham, J. B. Smith. C'est M. le Grand Vicaire Dugas qui a chanté la messe de requiem. L'assistance nombreuse qui se pressait dans l'église témoigne hautement de l'estime en laquelle on tenait le défunt.

Nous présentons à Mde Gingras et à sa famille nos sympathies très sincères.

Chronique de la Province

SAINT LAURENT, MAN.

Un nouveau magasin général vient de s'ouvrir dans notre village. L'établissement de M. Bonnet, autrefois de St. Claude, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la variété, la quantité et la qualité des marchandises; c'est le cinquième magasin dans notre paroisse.

On parle toujours de notre chemin de fer; mais plus on en parle et plus on semble devenir incrédule au sujet de sa construction prochaine. "Chat échaudé craint eau froide."

Nous apprenons de Montréal que Melle Véronique Chartrand, partie en juin dernier, devait quitter cette ville le 17 courant pour New York pour de là prendre passage pour le Hâvre et Paris. Après quelques jours dans la capitale française elle doit aller passer quelque temps à visiter la Bretagne et ensuite entrer au couvent des "Filles de la Sagesse" à Saint Laurent Sur Sèvres." Le départ de Melle Chartrand a laissé un grand vide dans notre paroisse et bien des regrets dans les cœurs car elle était estimée de tous. Nous espérons comme elle qu'elle reviendra au milieu de nous.

On n'entend plus le sifflet joyeux de la "Fromagerie Lac Manitoba". C'est fini pour la saison et notre ami M. G. Trudel, grand maitre des cérémonies et du Pressoir, peut maintenant jouir en paix de ses rêves dorés malgré les six heures du matin. Aussi, en est-il tout rayonnant de sourires.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à;

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

A Propos d'Agriculture

L'INDUSTRIE LAITIERE

LA CENTRALISATION ET LA PASTEURISATION.

Dans nos articles precédents nous avons démontré qu'il fallait absolument abandonner les methodes routinières du passé, et en adopter de nouvelles plus rapides, plus efficaces, plus en rapport avec nos conditions et plus propres à rencontrer les exigences actuelles des marchés. Voilà, Messieurs, ce qui va révolutionner l'industrie laitière non-seulement au Manitoba mais au Canada, et nous permettre autant que possible de faire face à la concurrence qui se prépare sur les marchés du monde.

LA CENTRALISATION

Direction que nous devons donner à l'industrie laitière. Ecarts à éviter.

Par centralisation, nous voulons dire l'agglomération, sur un point, d'une quantité suffisante de crème pour fabriquer un ou deux chars de beurre par jour, en vue de l'expédition immédiate.

(A suivre)

MUNICIPALITE DE MONTCALM

Huitième séance du conseil de la municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce 9ème jour de septembre 1902.

Présents: Napoléon Comeault préfet, Louis Ayotte, Thomas Eyres, Eugène Cartier, Narcisse Breton et Eugène Cadieux, conseillers.

Ayotte-Eyres—Que les minutes de la dernière assemblée du conseil soient adoptées telles que lues. Adopté.

Cartier-Ayotte—Que le montant de trois piastres ($3.00) soit payé à M. Gilbert Plouffe en règlement de sa réclamation. Adopté.

Breton-Ayotte—Que la somme additionnelle de quinze piastres soit accordée à M. F. Ruel en règlement de sa réclamation comme constable. Adopté.

Ayotte-Breton—Que le secrétaire-trésorier de la municipalité de Montcalm soumette au préfet de la dite municipalité une liste en duplicata de tous les terrains qui doivent être vendus pour arrérages de taxes, d'après la section 148 de l'acte d'évaluation, avec le montant des arrérages sur chaque lot ou lots, bloc ou blocs, acre ou partie d'un acre, nombre d'acres, quart de section ou demi section ou section suivant le cas. Le préfet de la municipalité est par les présentes autorisé à enchérir sur les dits terrains pour le montant des arrérages de taxes et des frais et à les acheter pour la municipalité. Adopté.

Ayotte-Breton—Que le règlement No. 156 soit lu une première, deuxième et troisième fois et soit adopté. Adopté.

Ayotte-Eyres—Que le règlement No. 157 soit lu une première, deuxième et troisième fois et soit adopté. Adopté.

Ayotte-Cartier—Que cette motion soit considérée comme une requête et soit envoyée au gouvernement pressant le département des travaux publics de prendre sous leur contrôle les ponts sur la rivière aux prunes après l'ouverture du district d'égouttage proposé.

Les ponts qui ont déjà coûté très cher à la municipalité ne supporteraient pas le volume d'eau amené au printemps, et pour cette raison, les dits ponts devront faire partie des dépenses du district d'égouttage et être rebatis par le gouvernement. Adopté.

Ayotte-Cartier—Que le montant de dix-neuf piastres et vingt-cinq centins soit payé à M. Narcisse Breton pour avoir coupé les mauvaises herbes sur le terrain de M. Adélard Breton, par ordre de Joseph Parent inspecteur et que le montant soit chargé sur le dit terrain. Adopté.

Breton-Cartier—Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

Breton Cartier—Que ce conseil s'ajourne jusqu'au 30 octobre. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec-Trés., M. de Montcalm.

DECEPTION POUR ELLE

Melle Emma.—Comme les étoiles sont brillantes ce soir!

M. Adolphe.—Elles ne le sont pas plus que...que...

Melle Emma (l'encourageant). —Que?

M. Adolphe. — Que celles d'hier...

FEUILLETON DU MANITOBA.

QUELQUES CHAPITRES

Du II Vol

DE L'HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN

PAR

L'Abbé G. Dugas, Ptre

No. 9

CHAPITRE III.
DE 1825 A 1830.
L'INONDATION

(Suite)

La fin de l'automne de 1825 fut marqué par un évènement tragique qui jeta la consternation dans le pays et qui, malheureusement, ne fut que le prélude d'un fléau qui faillit détruire la colonie de la Rivière-Rouge.

Au mois d'octobre, une affreuse tempête de neige surprit les chasseurs dans la prairie et les emprisonna dans leurs camps. La quantité de neige tombée fit déserter les troupeaux de buffales, qui, ne trouvant plus de pâturage pour vivre, gagnèrent vers le sud à une grande distance. Incapables de voyager dans la plaine, les chasseurs se virent bientôt en proie à la famine. Après avoir épuisé les provisions qu'ils avaient, ils mangèrent leur chevaux, puis leurs chiens. Un grand nombre d'entre eux moururent les uns de faim, les autres de froid en cherchant à regaguer la colonie.

Quand la nouvelle de ce désastre parvint à Saint-Boniface et au fort Douglas, on s'empressa d'aller au secours de ces malheureux. Mais déjà il y en avait une trentaine, de morts. Les survivants, exténués par la misère et le froid furent, ramenés à Pimbina dans un état pitoyable.

L'hiver, commencée sous de si tristes auspices, fut d'une rigueur inaccoutumée et jamais de mémoire d'homme il était tombé une aussi grande quantité de neige.

Déjà, au printemps de 1825, l'eau était montée dans la rivière rouge plus haut que d'ordinaire. Quelques endroits avaient été inondés; néanmoins, les colons n'avaient subi aucun dommage cette année là.

Depuis l'arrivée des blancs dans le pays personne n'avait eu connaissance d'aucune inondation dans la valiée de la Rivière. Les vieux indiens racontaient qu'au printemps d'une époque déjà fort éloignée, l'eau avait recouvert les prairies et que la rivière avait déborée très loin dans la plaine; mais personne n'en pouvait préciser la date. La génération d'alors n'en avait pas été témoin, en sorte qu'on en parlait comme du déluge; c'est-à-dire, comme d'une chose qui n'est plus à redouter.

Les pluies abondantes de l'été 1825 avaient rempli tous les marais et les petites rivières, de sorte qu'il ne fallait pas un excédant considérable pour les faire déborder.

Le printemps de 1826 fut long. Durant tout le mois d'avril un vent froid du nord souffla continuellement, et la couche de neige ne diminuait pas.

Vers les premiers jour de mai l'atmosphère se réchauffa subitement; la grande quantité de neige se fondit tout à coup et l'abondance d'eau n'ayant pas le temps de s'écouler par la rivière, se répandit sur les prairies.

La glace, qui mesurait quatre pieds et demi d'épaisseur, se mit en marche dans toute sa force. Entrainée par un fort courant, elle rasa tout sur son passage: clôtures, arbres, étables, maisons; rien ne lui résistait. Les gens se hâtèrent d'aller chercher un refuge sur les côteaux, y conduisant à grande peine leurs animaux, et emportant leur ménage. Ce *sauve-qui-peut* offrait une scène lamentable, plus facile à imaginer qu'à décrire. Les colons écossais s'enfuirent à l'est de la Rivière rouge sur une petite colline appelée, *Birds hill*; les colons canadiens, accompagnés de leurs trois missionnaires, Mgr Provencher, M. Des Trois Maisons et M. Harper, se retirèrent sur une élevation appelée *Silver Height*, à l'ouest de la rivière.

Ce côteau fut bientôt environné d'eau de toutes parts et forma une île qui allait se rétrécissant tous les jours. Le 17 mai, l'eau montait encore et menaçait de submerger les fugitifs; ils crurent un moment que leur dernier jour était arrivé.

Mgr Provencher lui-même, ne voyant aucun secours humain à attendre, dit à son peuple d'implorer le secours du ciel. Il ordonna deux jours de jeûne et fit de ferventes prières pour demander à Dieu de les sauver du danger qui les menaçait comme un déluge.

Le vingt mai, l'eau cessa de monter, et durant toute une semaine elle garda le même niveau.

Par bonheur la température était douce et les gens n'avaient pas trop à souffrir.

Enfin, vers la fin du mois, l'eau commença à se retirer lentement, mais ce ne fut que le vingt de juin que la rivière rentra dans son lit; l'eau s'était élevée de 40 pieds audessus du niveau de l'eau d'été.

Quand Mgr Provencher put revenir à sa maison, la seule restée debout dans la colonie canadienne, il la trouva toute détériorée et presque inhabitable.

Deux cent cinquante trois personnes, découragées par ce désastre, quittèrent le pays et passèrent aux Etats-Unis. La plupart de ces gens étaient des colons que Lord Selkirk avait amenés du Canada. Ils traversèrent sans accident les prairies pour atteindre le Mississipi et ils s'établirent dans le haut de cette rivière, où ils formèrent une colonie prospère.

Une telle désertion des habitants de la Rivière Rouge était de nature à décourager tout le monde. Les missionnaires eux-mêmes auraient pu se dire qu'après tant d'épreuves le temps ne paraissait pas arrivé pour établir une colonie dans ce pays sauvage; cependant, cette idée ne vint pas à l'esprit de Mgr Provencher, et au lieu de se laisser abattre, il se mit à ranimer le courage de tout le monde, intimement convaincu que ce pays un jour acquérerait une grande importance.

Les écossais établis dans le bas de la Rivière Rouge, avaient moins souffert de l'inondation que les métis Canadiens, aussi ils se hatèrent de retourner sur leurs fermes et de reprendre leurs travaux.

La saison, après que l'eau se fut retirée, était trop avancée pour que l'on songea à jeter en terre des semences comme les années précédentes; néanmoins les fermiers écossais semèrent de l'orge et des patates et la température pendant le reste de l'été fut si favorable à la végétation que la récolte parvint à maturité. L'orge produisit quarante minots pour un et les patates rendirent abondamment.

Les métis canadiens préférèrent encore tenter les chances de la chasse en dépit de la terrible épreuve subi par eux l'année précédente. Heureusement cette fois les buffales parurent en plus grand nombre que jamais dans les environs de Pimbina et en peu de temps la caravane revint avec une abondante provision de viande.

Ceux qui avaient quitté la Rivière Rouge pour passer aux Etats-Unis, s'étaient, avant de partir, défaits de leurs animaux à très bas prix. Mgr Provencher avait profité de l'occasion pour se monter une ferme et s'assurer par là un moyen de subsistance moins sujet à manquer que le gibier dans les prairies.

Le vide laissé dans la colonie par le départ des deux cent cinquante trois colons fut rempli l'année suivante par l'arrivée de cent cinquante personnes qui venaient du nord pour s'établir à Saint-Boniface.

Ces gens, anciens serviteurs des compagnies, étaient plus habitués au pays et plus en état d'en supporter les inconvénients que les colons amenés du Canada. La présence de ces nouvelles famille, fut d'un grand secours à Mgr Provencher pour commencer à grouper des établissements autour de la mission.

L'historien Ross, qui a plutôt écrit l'histoire de ses écossais que l'histoire de la Rivière Rouge, donne a entendre que ces familles nouvelles n'étaient composées que d'Orkenays et il en profite pour mettre ses lecteurs sous l'impression que ce sont les écossais seuls qui ont travaillé au développement de la colonie. Il affiche un profond dédain pour toutes les autres nationalités, surtout pour les métis français, dont il ne dit que du mal.

Il garde le silence sur les travaux des missionnaires catholiques qui avaient eu partage la tâche la plus difficile, celle d'élever une population nomade et de la former aux habitudes de la vie civilisée mais surtout à l'amour du travail pour lequel elle manifestait une profonde répugnance. Les noms de Mgr Provencher et de ses prêtres missionnaires, dont les œuvres ont si puissamment contribué à la civilisation de ce pays, ne sont pas mentionné une seule fois dans le cours de son histoire. Celui qui lit Ross (Red River History) reste sous l'impression que sans les écossais, la colonie de la Rivière-Rouge eut langui pendant bien des années et eut fini par s'éteindre.

A la page 133, il dit qu'en 1826, les écossais réussirent à fonder une école dans laquelle on commença à enseigner le latin, le grec et les mathématiques, toutes choses entièrement nouvelles à la Rivière-Rouge (all quite new things in Red River.) Or, la chose était si peu nouvelle, qu'en 1823 Mgr Provencher avait déjà trois élèves qui terminaient leur latinité, comme il l'écrit lui-même à l'évêque de Québec, Mgr Plessis. (Voir plus haut chapitre I.)

(A suivre)

GARDEN-PARTY

Lui.—Rudement bien, cette dame qui passe!

Elle.—Oh! toi, mon cher, tu n'as jamais que ces choses désagréables à me servir!